

**conseil municipal du 24 juillet 2020**

**OBJET :**

**RAPPORT ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES 2020  
BUDGET COMMUNE**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802276-20200724-24072020-092-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020



Ville de Maintenon

# Rapport d'orientations budgétaires

## BUDGET COMMUNE 2020

---

Le rapport d'orientation budgétaire permet d'identifier les écarts entre ce que l'on a mis au budget et la réalisation.

Il nous donne aussi l'occasion de matérialiser et de connaître les raisons des évolutions des différents postes de dépenses et de recettes sur les 3 dernières années.

Enfin, c'est le moment où nous proposons les projets d'investissements futurs.

Dans le budget communal, il y a deux sections. Le fonctionnement pour les dépenses qui reviennent chaque année, nécessaires à la bonne marche au quotidien de la ville, et l'investissement qui permet d'améliorer notre patrimoine.

### En section de fonctionnement

**Au niveau des recettes de fonctionnement,**

➤ Résultat de fonctionnement reporté

- *C'est quoi ?*

C'est le résultat de l'année précédente que nous décidons de remettre au budget.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
1 368 941€	1 368 941€

- *Explications*

Il n'y a logiquement aucune différence entre le montant inscrit et le montant émis.

➤ Atténuation de charges

- *C'est quoi ?*

C'est le remboursement, par les assurances, des salaires du personnel en arrêt maladie.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
5283€	37 049€

- *Explications*

Quand le budget est préparé, on ne peut évidemment pas connaître les arrêts maladie de l'année. On inscrit uniquement le montant connu début avril, au moment du vote du budget.

➤ Opération d'ordre de transfert entre sections

- *C'est quoi ?*

C'est l'un des postes comptables où l'on transfère de l'argent d'une section à une autre.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
5863€	5863€

- *Explications*

L'essentiel de ce poste, 5794€, représente une reprise d'amortissement, demandée par la trésorerie, concernant des biens mobiliers. Le reste, 69€, constitue l'amortissement d'une subvention.

➤ Produits des services

- *C'est quoi ?*

Nous retrouvons sur ce poste l'ensemble des recettes correspondant à la participation des habitants aux services mis en place par la ville, comme la cantine, l'école de musique ou la bibliothèque. C'est également sur ce chapitre que nous allons inscrire pour la première fois le produit des abonnements des parkings de la gare, suite à une demande de la trésorerie. En effet, auparavant, cette inscription se faisait dans la rubrique impôts et taxes.

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
241 535€	281 799€	402 911€	+ 161 376€	+67%

Alloué 2019	Émis 2019
394 857€	402 911€

- *Explications*

L'essentiel de la hausse sur les trois dernières années, comme nous l'avons vu, a trait à l'intégration dans ce chapitre des parkings de la gare pour un montant de 158 000 euros en 2019. Entre 2017 et 2018, la hausse ponctuelle s'explique par le remboursement de 45 000 euros, à la ville par Chartres Métropole, de la réfection des points lumineux

➤ Impôts et taxes

- *C'est quoi ?*

3 principales sources de revenus à ce chapitre :

- Les impôts versés par les Maintenonnais (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti)
- L'attribution de compensation de notre communauté de communes. Elle représente la différence entre les impôts des entreprises qui autrefois allaient aux villes et qui vont désormais aux communautés de communes et le coût des compétences pris en charge par ces dernières.

La dotation de solidarité communautaire de Chartres Métropole.

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
2 764 366€	3 122 349€	2 896 588€	+ 132 222€	+4.8%

Alloué 2019	Émis 2019
2 955 969€	2 896 588€

- *Explications*

Ce chapitre a connu un double mouvement ces trois dernières années. Tout d'abord, l'arrivée d'une dotation de solidarité communautaire qui représentait 340 000 euros à notre entrée à Chartres Métropole en 2018, puis en 2019, comme vu au point précédent, l'intégration du prix des abonnements des parkings de la gare au chapitre « produits des services ».

Concernant la différence entre l'alloué et l'émis sur l'année 2019, la raison en est d'abord un nouveau calcul du montant de notre attribution de compensation fin 2019 qui a occasionné le non versement de la dernière mensualité de 41 000 euros sur cet article.

Également, nous avons bien perçu le virement mensuel de notre dotation de solidarité communautaire pour 24 000 euros au mois de décembre, mais l'émission du titre, qui est une inscription comptable positive, s'est faite en 2020.

Il en résulte que cette somme n'apparaît pas dans le compte administratif de 2019. Elle le sera par contre en 2020.

➤ Dotations, subventions et participations

- *C'est quoi ?*

C'est en très grande majorité les dotations de l'Etat. On va aussi inscrire dans ce chapitre la péréquation départementale, les participations de Pierres à l'école de musique et au carnaval, ainsi que les remboursements des assurances.

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
1 105 904€	907 375€	996 315€	- 109 589€	- 9,9%

Alloué 2019	Émis 2019
844 589€	996 315€

- *Explications*

Le montant émis en 2017 sur ce chapitre était exceptionnel car il est dû à un transfert de 167 000 euros entre notre ancienne communauté de commune, Portes Euréliennes d'Ile-de-France, vers le Syndicat Culture Sport Loisirs. Dans cette opération, nous ne faisons que la « boîte aux lettres » pour ce dernier afin qu'il puisse percevoir le montant.

La forte baisse des dotations s'est surtout fait sentir entre 2016 et 2017 avec un recul de 85 000 euros puis, de nouveau entre 2017 et 2018, avec une baisse de 58 000 euros, soit une fonte globale de 143 000 euros en très peu de temps.

Pour mémoire, le résultat 2018 avait été supérieur à l'alloué de 60 000 euros grâce, en grande partie, à l'octroi d'une enveloppe supplémentaire du conseil départemental pour nos travaux à hauteur de 20 000 euros et de remboursements de sinistres ayant dépassé 30 000 euros.

En 2019, la différence avec ce que nous avons budgétisé est là encore positive. En effet, nous avons perçu cette année le remboursement par Pierres de sa participation à la taxe foncière de la station d'épuration commune sur les dernières années pour une somme qui avoisine les 50 000 euros. Également, nous allons retrouver sur ce chapitre un autre remboursement, celui de CITEOS par Chartres Métropole au titre des travaux de réparations de l'éclairage public. Cette compétence est du domaine inter communautaire mais nous avons préféré mener à son terme le contrat de maintenance signé entre la ville et le prestataire. La communauté de communes nous en a donc remboursé le coût de 20 000 euros.

Enfin, le mode de calcul de la péréquation départementale a joué en notre faveur. C'est une dotation du département qui désormais est donnée chaque début d'année sans justifier des travaux effectués l'année N-1 comme auparavant. Nous avons donc perçu celle en rapport avec les factures 2018 et celle forfaitaire de 2019. Le surplus par rapport au prévisionnel a été de 80 000 euros

➤ Autre produits de gestion courante

- *C'est quoi ?*

C'est, pour Maintenon, quasi exclusivement, les loyers de notre immobilier.

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
86 202€	66 130€	74 872€	+ 11 330€	+ 13,14%

Alloué 2019	Émis 2019
69 679€	75 436 €

- *Explications*

Nous ne percevons plus, depuis 2018, le loyer de 12 500 euros de la communauté de commune des Portes Euréliennes d'Île-de-France pour le bâtiment en face du stade. C'est ce qui explique la baisse sur ce chapitre.

Pour rappel, il sera désormais très prochainement occupé à titre gratuit par le Secours Catholique et les Restaurants du Cœur.

Nous constatons un écart entre l'alloué et l'émis en 2019 qui est imputable à un remboursement, affecté sur ce chapitre, d'une facture d'eau par le syndicat culture sport loisirs au profit de la ville de Maintenon.

➤ Produits financiers

- *C'est quoi ?*

Ce sont les intérêts des parts sociales que nous avons dû prendre au Crédit Agricole et à la Caisse d'Épargne pour contracter des prêts.

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
79€	75€	75€	- 4€	- 5%

- *Explications*

Nous n'inscrivons aucun montant au moment du vote du budget à ce chapitre.

➤ Produits exceptionnels

- *C'est quoi ?*

Comme son nom l'indique, ce chapitre regroupe des revenus non récurrents.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
21 219€	424 209€

- *Explications*

Un titre de près de 400 000€ a été émis à Loticis en fin d'année 2019, correspondant à sa participation aux équipements mis en place à la suite de la construction du lotissement.

Ils viennent se rajouter aux 21 219€ de régularisations comptables de TVA demandées par la trésorerie sur des opérations d'assainissement effectuées avant le transfert de compétence à Chartres Métropole et l'absorption de ce budget dans celui de la ville.

Concrètement, nous retrouverons ce même montant en dépenses de fonctionnement au poste « virement à la section d'investissement », puis en recettes d'investissement au chapitre « virement de la section de fonctionnement » et enfin en dépenses d'investissement au chapitre « autres immobilisations financières » afin de faire ressortir la TVA.

L'inscription est à la fois en recettes et en dépenses et n'a pas d'incidence sur notre trésorerie.

## Au niveau des dépenses de fonctionnement,

### ➤ Charges à caractère général

- *C'est quoi ?*

C'est un inventaire à la Prévert de toutes les dépenses indispensables pour le bon fonctionnement de notre ville au quotidien.

Il s'agit des factures d'eau, d'électricité, de gaz, de carburant, mais aussi des petites fournitures dans tous les domaines, comme par exemple les fournitures d'entretien ou pour les espaces verts.

On trouvera également dans ce chapitre les contrats de services et d'entretien, les contrats d'assurances et nos locations immobilières.

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
1 194 097€	1 025 652€	1 016 007€	- 178 090€	- 14.9%

Alloué 2019	Émis 2019
1 148 035€	1 016 007€

- *Explications*

2017 a été une année particulière en terme de dépenses dans la mesure où nous avons dû reprendre temporairement à notre compte le coût de l'instruction des permis de construire ainsi que les honoraires du cabinet d'étude pour le PLU.

À partir de 2018, ces facteurs de dépenses n'existent plus et notre intégration à Chartres Métropole nous permet d'économiser près de 70 000 euros par an sur l'éclairage public et 8000 euros par an sur l'instruction des permis de construire. En effet, dans ces deux cas, la dépense revient désormais à notre communauté de communes.

Au moment de la préparation du budget, nous prenons toujours une marge de sécurité dans les inscriptions sur des postes dont la dépense est soumise à l'aléa, comme l'électricité, le gaz, l'eau, le combustible, les carburants...

### ➤ Charges de personnel et frais assimilés

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
1 597 401€	1 601 789€	1 680 499€	+ 83 098€	+ 5,2%



Alloué 2019	Émis 2019
1 690 000€	1 680 499€

- *Explications*

À périmètre constant, l'augmentation est conforme à l'évolution de la grille salariale. Néanmoins, l'évolution des effectifs de l'école de musique a nécessité un accroissement du nombre d'heures de cours des professeurs représentant un coût de 20 000 euros. Également, 2019 a été une année de recensement à Maintenon. C'est pourquoi, notre masse salariale s'est accrue de 13 000 euros avec l'embauche ponctuelle d'agents recenseurs. Enfin, nous avons renforcé nos effectifs avec l'intégration d'un ASVP et la contractualisation d'agents d'entretien pour 31 000 euros.

➤ Virement à la section d'investissement

- *C'est quoi ?*

C'est le montant que l'on prévoit de transférer en investissement pour équilibrer cette section.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
777 676€	0€

- *Explications*

Cette somme est inscrite pour l'équilibre du budget.

➤ Opération d'ordre de transfert entre sections

- *C'est quoi ?*

C'est l'un des chapitres comptables où l'on transfère de l'argent d'une section à une autre.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
993 849€	519 862€

- *Explications*

Nous devons, suite à la demande de la trésorerie, transférer 993 849 euros vers la section d'investissement au titre des amortissements. Néanmoins, la trésorerie est revenue sur son calcul et nous n'avons plus émis que 519 862€.

➤ Autres charges de gestion courante

- *C'est quoi ?*

Ce chapitre regroupe nos versements aux syndicats intercommunaux, notre subvention au CCAS, ainsi qu'aux associations.

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
1 033 567€	642 130€	709 587€	- 329 978€	- 31.3%

Alloué 2019	Émis 2019
812 210€	709 589€

- *Explications*

Depuis 2018, notre communauté de communes prend en charge la participation au SDIS à hauteur de 150 000 euros. De plus, la subvention d'équilibre au CCAS n'est plus que de 180 000 euros au lieu de 250 000 euros auparavant, ce qui est également la cause de la différence entre l'alloué et l'émis 2019.

➤ Charges financières

- *C'est quoi ?*

Ce sont les intérêts de notre dette, ainsi que l'inscription comptable des ICNE.

Qu'est-ce que les Intérêts Courus Non Échus ?

Ce sont les intérêts, non encore payés, entre l'échéance annuelle principale et la fin de l'exercice, soit le 31 décembre.

Nous inscrivons chaque année les ICNE de l'exercice et annulons ceux de l'exercice précédent. Cela permet d'avoir une vision plus juste des intérêts de l'année définie.

- *Les chiffres*

2017	2018	2019	Variation	%
27 966€	- 33 528€	19 574€	- 8 392€	- 30%

Alloué 2019	Émis 2019
28 125€	19 574€

- *Explications*

En 2018, ce montant assez étonnant est dû à l'intégration de l'annulation des ICNE de l'exercice précédent du budget assainissement, que nous n'avions plus, suite à une demande de la trésorerie. L'émis 2019 est inférieur à l'alloué car l'annulation des ICNE de l'année précédente est supérieure à ce qui avait été initialement demandé par la trésorerie. Le montant qui au regard de notre trésorerie nous intéresse le plus est celui des intérêts de notre emprunt. Il a été de 20 352 euros en 2019.

➤ Charges exceptionnelles

- *C'est quoi ?*

Là aussi, comme son nom l'indique, ce chapitre regroupe des charges non récurrentes.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
213 504€	118 739€

- *Explications*

Nous avons provisionné au budget primitif un montant de 209 000 euros correspondant à la restitution à Chartres Métropole de l'excédent des budgets eau et assainissement suite au transfert de ces compétences en 2018.

Chartres Métropole n'ayant pas encore délibéré, nous n'avons pas émis cette somme.

Par contre, nous avons annulé pour 118 739€ de titres, soit le montant du réalisé.

Il s'agit pour 91 000 euros de titres annulés datant de 2017 auprès de la société Loticis suite à un nouveau décompte. Sur ce même article, 26 838 euros de titres initiaux trop important auprès de Chartres Métropole en lien avec les factures d'éclairage publique ont dû être annulés.

Comptablement, une annulation de titre, soit une recette supprimée, doit se compenser par un mandat, soit une dépense. C'est le cas ici.

## En section d'investissement

### Recettes d'investissement

#### ➤ Virement de la section de fonctionnement

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
777 676€	0€

- *Explications*

Inscription faite uniquement pour l'équilibre du budget.

#### ➤ Opération d'ordre de transfert entre sections

- *C'est quoi ?*

C'est le reflet exact du chapitre ayant la même dénomination en dépenses de fonctionnement. C'est ici que le transfert arrive en investissement.

Concrètement, nous parlons des amortissements.

#### ➤ Dotations, fonds divers et réserves

- *C'est quoi ?*

Sur ce chapitre sont comptabilisées la récupération d'une partie de la TVA sur nos investissements antérieurs de 2 ans, la taxe d'aménagement et la ventilation de notre résultat de fonctionnement 2018 permettant de combler le déficit, restes à réaliser inclus, de notre section d'investissement.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
749 624€	745 708€

- *Explications*

Nous ne pouvons connaître, au moment du vote du budget, le montant exact que nous allons percevoir au niveau de la taxe d'aménagement. C'est pourquoi, nous n'inscrivons rien à cet article. Par contre, nous avons réalisé 21 000 euros.

En parallèle, l'écriture de transfert de 24 972 euros du déficit d'investissement du budget d'assainissement à Chartres Métropole n'a pas été suivi d'effet car, comme vu précédemment, la communauté de communes n'a pas encore délibéré.

Ce transfert de déficit se matérialise par un titre et, In Fine, représentera bien de la trésorerie supplémentaire.

➤ Subventions d'investissement

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019	Reste à réaliser
191 416€	144 946€	110 372€

- *Explications*

Au moment de la préparation du budget, en mars, nous n'inscrivons que les subventions notifiées. Celles qui sont en restes à réaliser, que l'on pourrait aussi dénommer restes à percevoir, sont 60 000 euros de subventions départementales au titre du FDAIC pour le restaurant scolaire et 50 372 euros pour les travaux de mises aux normes des écoles Charles Péguy et Jacques Prévert en provenance de l'Etat.

➤ Emprunts et dettes assimilées

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
1 348 942€	0€

- *Explications*

Ce montant d'emprunt est mis au budget uniquement pour l'équilibre.

➤ Comptabilité distincte rattachée

- *C'est quoi ?*

Ce chapitre a été ouvert pour le remboursement des travaux d'eau et d'assainissement de la rue du Faubourg Larue par notre communauté de communes. En effet, dans la mesure où les travaux ont commencé avant notre intégration en janvier 2018 au sein de Chartres Métropole, nous avons poursuivi dans un souci de fluidité la maîtrise d'ouvrage, même si la compétence n'est plus de notre ressort.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019	Reste à réaliser
178 279€	46 469€	100 116€

- *Explications*

Nous percevons au fur et à mesure les remboursements de Chartres Métropole. Dans la mesure où nous avons déjà reçu des subventions au titre de cette opération, comme celle d’Energie Eure-et-Loir, les montants correspondants ne seront, bien évidemment, pas versés une deuxième fois par Chartres Métropole. C’est ce qui explique la différence entre l’addition des restes à réaliser et de l’émis par rapport à l’alloué.

## Dépenses d’investissement

### ➤ Solde d’exécution section d’investissement

- *C’est quoi ?*

Il s’agit du déficit de notre section d’investissement hors restes à réaliser de l’année 2018.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
165 295€	165 295€

### ➤ Opération d’ordre de transfert entre sections

- *C’est quoi ?*

Il s’agit, comme vu dans la section recettes de fonctionnement sur le chapitre du même nom, essentiellement d’une reprise d’amortissement demandée par la trésorerie.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
5 863€	5 863€

### ➤ Dotations, fonds divers et réserves

- *C’est quoi ?*

Nous retrouvons sur ce chapitre le transfert de l’excédent du budget eau potable à Chartres Métropole suite à la reprise de compétence.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
123 247€	2 774€

- *Explications*

Nous avons provisionné la somme relative à notre excédent de budget eau potable dans l'attente de la délibération de Chartres Métropole. Celle-ci n'a pas eu lieu en 2019.

Les 2 774 euros correspondent à un remboursement de la taxe d'aménagement suite à une annulation de permis de construire.

➤ Emprunts et dettes assimilées

Alloué 2019	Émis 2019
80 000€	80 000€

- *Explications*

Seul le remboursement du principal de notre dette est inscrit sur ce chapitre.

➤ Immobilisation incorporelles

- *C'est quoi ?*

C'est la partie de nos investissements qui concerne le patrimoine immatériel. Pour Maintenant, il s'agit essentiellement de nos logiciels.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
7 290€	6 097€

- *Explications*

Nous prenons toujours une marge de sécurité dans les inscriptions budgétaires de début d'année, ce qui explique la différence entre l'alloué et l'émis.

➤ Immobilisations corporelles

- *C'est quoi ?*

C'est l'investissement dans le mobilier, le matériel, les achats de terrains et les travaux à faire dans l'année.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019	Restes à réaliser
435 206	289 317€	50 149€

- *Explications*

Au titre de l'année 2019, le solde du marché du marquage au sol pour 18 000 euros et l'achat d'une parcelle de terrain le long des digues pour 9000 euros ont été mandatés en 2020.

Les inscriptions budgétaires qui n'ont pas été réalisées et qui seront reportées cette année sont l'aménagement des berges pour 30 000 euros, les systèmes d'alarme dans les écoles pour 15 000 euros, et enfin les travaux de remise en état du cimetière pour 35 000 euros.

➤ Immobilisations en cours

- *C'est quoi ?*

Ce sont nos gros travaux pouvant s'étaler sur plusieurs exercices.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019	Restes à réaliser
3 223 387€	1 706 100 €	649 779€

- *Explications*

Sur ce chapitre, au titre de 2019, les travaux mandatés comptablement cette année sont essentiellement des factures concernant le restaurant scolaire pour 130 000 euros, d'autres ayant trait à l'accessibilité handicapé de l'école Péguy pour 74 000 euros, certaines liées à la réfection des menuiseries extérieures à Collin pour 201 000 euros et quelques-unes en rapport avec les aménagements de la voirie de la rue du Faubourg Larue.

La somme des restes à réaliser et de l'émis est inférieure de 900 000 euros à l'alloué. En effet, nous prenons toujours une marge de sécurité dans l'inscription budgétaire du coût des travaux. De plus, la construction de la passerelle du parking Cipièrre, pour laquelle 425 000 euros avait été provisionnés, a été reportée. Les aménagements de sécurité route de Paris, budgétisés à hauteur de 50 000 euros, seront, eux, réintégrés dans l'enveloppe des travaux à effectuer en 2020.



➤ Autres immobilisations financières

- *C'est quoi ?*

Nous retrouvons dans ce chapitre la TVA sur notre ancien budget d'assainissement que la trésorerie nous demandait de faire ressortir, comme expliqué plus haut dans la partie « produits exceptionnels » des recettes de fonctionnement.

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019
21 219€	21 219€

➤ Comptabilité distincte rattachée

- *Les chiffres*

Alloué 2019	Émis 2019	Restes à réaliser
178 219€	128 122€	26 830€

- *Explications*

Ce sont les factures des travaux d'eau et d'assainissement de la rue du Faubourg Larue qui nous seront remboursées en totalité par Chartres Métropole.

## Les projets 2020 :

Il s'agit de l'estimation du montant des travaux :

### DEPENSES INVESTISSEMENT - DEPENSES PRINCIPALES AUX 20 ET 21

imputation		
2051 -020	logiciels - antivirus - FIREWALL	6 834,00
2051 - 33	abonnement annuel photoshop centre culturel	250,00
2111 - 01	terrains nus parcelle commune de Pierres pour berges et parcelle AI 248	9 573,00
2111 -01	achat parcelle portage ZAC du bois de Sauny	254 451,00
2128 - 822	travaux aménagement des berges	91 671,00
2128 - 823	travaux aménagement terrain de pétanques à la Garenne	2 000,00
21311 - 020	remplacement chaudière mairie et cloisonnement bureau dans le hall	28 417,00
21312 - 212	alarmes PPMS écoles - peintures classes - remplacement luminaires - chaudières	130 948,00
21318 -020	tx aménagement aux services techniques - réfection mur parking rue du Moulin pompe puit de forage crèche - maison Tailleur - création descente EP salle M.	13 772,00
21318 - 33	Leblond	10 416,00
2135 - 026	travaux ancien cimetière	35 340,00
2135 -212	vidéo protection écoles	11 839,00

2135- 822	vidéo protection divers lieux	17 174,00
2135 - 823	clôture bois miserette réfection - tableau électrique parking cipièrre - sol amortissant jeux de la Garenne - signalisation routière transports en commun	29 400,00 0,00
2152	installation de voirie : marquage de voirie solde dossier marché 2019	19 663,00
21568 - 113	extincteurs	1 400,00
21578 - 822	programme de signalisation routière	7 000,00
2182 - 822	achat chariot télescopique	45 000,00
2183 - 020	matériel de bureau et matériel informatique services mairie	18 800,00
2183 - 212	matériel de bureau et matériel informatique écoles	3 966,00
2183 -321	matériel de bureau et matériel informatique bibliothèque	1 500,00
2183 - 33	matériel de bureau et matériel informatique - Centre culturel	960,00
2184 - 020	meublier pour services mairie	5 545,00
2184 - 212	meublier pour écoles	10 354,00
2184 -321	meublier pour bibliothèque	454,00
2184 - 33	meublier pour centre culturel	1 000,00
2184 - 822	meublier pour service voirie	4 000,00
2188 - 020	matériels divers pour les services techniques et services administratifs mairie	9 373,00
2188 - 024	matériels divers pour service évènementiel	1 345,00
2188 - 112	matériels divers pour service police municipale	3 753,00
2188 -212	matériels divers pour les écoles	18 093,00
2188 - 251	matériels divers pour restaurant scolaire	3 435,00
2188 - 311	matériels divers pour espace musical	6 066,00
2188 - 321	matériels divers pour bibliothèque	200,00
2188 - 33	matériels divers pour centre culturel	13 589,00
2188 - 822	matériels divers services voirie et environnement : vidéo protection divers lieux parking vélos ....	45 119,00 0,00
2188 - 823	matériels divers service espaces verts	1 596,00

		<b>864 296,00</b>
--	--	-------------------

### DEPENSES INVESTISSEMENT - DEPENSES PRINCIPALES AU 23

		TOTAL
imputation		
231301	travaux Ecole Charles Péguy - Ad'AP	74 000,00
231306	travaux sur divers bâtiments - Ad'AP bâtiment rue Mal Maunoury	91 840,00
231312	Travaux restaurant scolaire - Ad'AP - et couloir Ecole Prévert	362 000,00
231326	Travaux Ecole maternelle du Guéreau construction préau	2 900,00
231331	Travaux Ecole Collin d'Harleville - remplacement menuiseries extérieures	201 000,00
231335	travaux Eglise (restauration cloche 1 )	15 180,00
231502	travaux extension réseau public d'éclairage public	3 330,00
231520	Travaux voirie trottoirs (tx sécurisation Aqueduc, travaux divers)	45 000,00
231521	travaux voirie chemin de Sauny	19 800,00
231522	Travaux de voirie trottoirs Maingournois	25 240,00
231536	Travaux aménagement passerelle lavoir - secteur des Georgeries (missions)	5 200,00
231538	Travaux aménagement Faubourg Larue tx trottoirs voirie et aménagement sécurité	178 635,00
231541	travaux aménagement cimetière	10 645,00
231557	Travaux aménagement de sécurité route de Paris (honoraires Empereur)	166 130,00
261	participations et créances rattachées à des participations	1 000,00

		<b>1 201 900,00</b>
--	--	---------------------

4581201801 opération pour compte de tiers - travaux Fb Larue

	26 830,00
--	-----------

## Fiscalité 2020

Depuis 2004, la taxe foncière à Maintenon sur le foncier bâti a baissé de plus de 17% et notre situation financière est saine.

Ainsi, cette année encore, nous dégageons une capacité d'autofinancement nette de 865 000 euros en prenant en compte notre dotation aux amortissements.

Cette variable représente nos ressources propres, mobilisables pour assurer le financement de nos investissements.

Nous la calculons en soustrayant nos dépenses de fonctionnement, sans les charges exceptionnelles et la dotation aux amortissements, au total de nos recettes de fonctionnement auxquelles sont retirés les revenus non pérennes comme le résultat de fonctionnement reporté, les reprises d'amortissements, le remboursement des absences du personnel et les produits exceptionnels. Enfin, il ne nous reste plus qu'à enlever à ce résultat le remboursement du principal de notre dette.

Néanmoins, malgré ces données positives, le contexte incertain dû au choc économique lié à la situation épidémique nous incite à la prudence. C'est pourquoi, nous vous proposons de faire une pause cette année dans la baisse des taux.

**Rapport du Débat d'Orientation Budgétaire exercice 2020**  
**Annexe à la délibération n°24.07.2020/092**

Le Maire – Thomas LAFORGE



*(Handwritten signature of Thomas LAFORGE)*

# BUDGET PRIMITIF 2020

	Alloué 2019	Emis 2019	proposition budget 2020
<b>RECETTES</b>			
002	1 368 941,11	1 368 941,11	678 479,40
013	5 283,50	37 049,84	12 298,83
042	5 863,20	5 863,20	69,30
70	394 857,80	402 911,27	352 025,00
73	2 955 969,00	2 896 588,64	2 780 552,00
74	844 589,00	996 315,27	893 258,59
75	69 679,00	74 872,52	97 071,69
76		75,00	0,00
77	21 219,27	424 209,19	0,00
78			
	<b>5 666 401,88</b>	<b>6 206 826,04</b>	<b>4 813 754,81</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>2 142 553,04</b>	
<b>DEPENSES</b>			
011	1 148 035,86	1 016 007,52	1 171 177,00
012	1 690 000,00	1 680 499,27	1 730 170,00
022	3 000,00	0,00	10761,34
023	777 676,61		68 330,00
042	993 849,63	519 862,56	524 395,00
65	812 210,00	709 589,95	1 078 088,03
66	28 125,00	19 574,67	17 878,66
67	213 504,78	118 739,03	212 954,78
	<b>5 666 401,88</b>	<b>4 064 273,00</b>	<b>4 813 754,81</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>2 142 553,04</b>	
<b>RECETTES</b>			
001	0,00	0,00	
021	777 676,61		68 330,00
023			
024			
040	993 849,63	519 862,56	524 395,00
10	749 624,27	745 708,61	1 642 629,39
13	191 416,00	144 946,20	244 615,00
16	1 348 942,00		553 688,95
23			
45	178 279,00	46 469,12	100 116,00
	<b>4 239 787,51</b>	<b>1 456 986,49</b>	<b>210 488,00</b>
			<b>3 033 658,34</b>
			<b>3 244 146,34</b>
<b>DEPENSES</b>			
001	165 295,40	165 295,40	947 803,40
040	5 863,20	5 863,20	69,30
10	123 247,64	2 774,20	123 247,64
16	80 000,00	80 000,00	80 000,00
20	7 290,00	6 097,29	7 084,00
21	435 206,00	289 317,42	807 063,00
23	3 223 387,00	1 706 100,33	551 121,00
26			1 000,00
27	21 219,27	21 219,27	
45	178 279,00	128 122,78	26 830,00
	<b>4 239 787,51</b>	<b>2 404 789,99</b>	<b>726 758,00</b>
		<b>-947 803,40</b>	<b>-516 270,00</b>
			<b>-1 464 073,40</b>

## RECETTES INVESTISSEMENT - SUBVENTIONS

	RAR 2019	BP 2020	TOTAL
imputation			
1311 - 212	9 632,00	0,00	9 632,00
DETR 2017 solide - travaux mises aux normes Ecole Jacques Prévert			
1311 - 212	40 740,00	0,00	40 740,00
DETR 2018 - solide - travaux mises aux normes Ecole Péguy + pavillon			
1311-212		49 765,00	49 765,00
DETR 2019 : tx menuiseries école Collin d'Harleville total 71094€			
1311 - 212		10 930,00	10 930,00
DETR 2019 : préau Ecole maternelle du Guéreau - subvention totale 15 615€			
1313 - 212	60 000,00	0,00	60 000,00
FDAIC - solide subvention pour restaurant scolaire			
1313 - 822	21 000,00	21 000,00	21 000,00
FDI 2019 - tx voirie faubourg Larue subvention totale 30 000€			
1313 - 822	21 358,00	21 358,00	21 358,00
FDI 2020 - tx aménagement des berges du Canal			
1313 - 822	21 490,00	21 490,00	21 490,00
Conseil Départemental convention participation sur tx voirie trottoirs RD 101/5			
1313 - 822	60 908,00	60 908,00	60 908,00
Conseil Départemental convention participation sur tx voirie trottoirs RD 116/A			
1328 - 020	7 807,00	7 807,00	7 807,00
FDC Chartres métropole : tx préau maternelle du Guéreau total 156615€			
1328 - 020	30 000,00	30 000,00	30 000,00
FDC Chartres métropole : tx menuiseries C. Harleville total 60 000€			
1328 - 020	21 357,00	21 357,00	21 357,00
FDC Chartres métropole : tx aménagement des berges du Canal Louis XIV			
4582201801	100 116,00	0,00	100 116,00
CHARTRES METROPOLE - remboursement tx enfouissement Fg Larue			
	<b>210 488,00</b>	<b>244 615,00</b>	<b>455 103,00</b>

## DEPENSES INVESTISSEMENT - DEPENSES PRINCIPALES AUX 20 ET 21

	RAR 2019	BP 2020	TOTAL
imputation			
2051 - 020		6 834,00	6 834,00
logiciels - antivirus - FIREWALL			
2051 - 33		250,00	250,00
abonnement annuel photoshop centre culturel			
2111 - 01	9 114,00	459,00	9 573,00
terrains nus parcelle commune de Pierres pour berges et parcelle AI 248			
2111 - 01		254 451,00	254 451,00
achat parcelle portage ZAC du bois de Sauny			
2128 - 822	6 240,00	86 431,00	91 671,00
travaux aménagement des berges			
2128 - 823		2 000,00	2 000,00
travaux aménagement terrain de pétanques à la Garenne			
21311 - 020		28 417,00	28 417,00
remplacement chaudière mairie et cloisonnement bureau dans le hall			
21312 - 212		130 948,00	130 948,00
alarmes PPMS écoles - peintures classes - remplacement luminaires - chaudières			
21318 - 020		13 772,00	13 772,00
tx aménagement aux services techniques - réfection mur parking rue du Moulin			
21318 - 33	8 800,00	1 616,00	10 416,00
pompe puit de forage crèche - maison Tailleur - création descente EP salle M. Leblon			
2135 - 026		35 340,00	35 340,00
travaux ancien cimetière			
2135 - 212		11 839,00	11 839,00
vidéo protection écoles			
2135 - 822		17 174,00	17 174,00
vidéo protection divers lieux			
2135 - 823		29 400,00	29 400,00
clôture bois miserette réfection - tableau électrique parking cipièrre - sol			
amortissant jeux de la Garenne - signalisation routière transports en commun			
2152	18 800,00	863,00	19 663,00
installation de voirie : marquage de voirie solide dossier marché 2019			
21568 - 113		1 400,00	1 400,00
extincteurs			
21578 - 822	3 000,00	4 000,00	7 000,00
programme de signalisation routière			
2182 - 822		45 000,00	45 000,00
achat chariot télescopique			
2183 - 020	800,00	18 000,00	18 800,00
matériel de bureau et matériel informatique services mairie			
2183 - 212		3 966,00	3 966,00
matériel de bureau et matériel informatique écoles			
2183 - 321		1 500,00	1 500,00
matériel de bureau et matériel informatique bibliothèque			
2183 - 33	160,00	800,00	960,00
matériel de bureau et matériel informatique - Centre culturel			
2184 - 020	3 235,00	2 310,00	5 545,00
meublier pour services mairie			
2184 - 212		10 354,00	10 354,00
meublier pour écoles			
2184 - 321		454,00	454,00
meublier pour bibliothèque			
2184 - 33		1 000,00	1 000,00
meublier pour centre culturel			
2184 - 822		4 000,00	4 000,00
meublier pour service voirie			
2188 - 020		9 373,00	9 373,00
matériels divers pour les services techniques et services administratifs mairie			
2188 - 024		1 345,00	1 345,00
matériels divers pour service événementiel			
2188 - 112		3 753,00	3 753,00
matériels divers pour service police municipale			
2188 - 212		18 093,00	18 093,00
matériels divers pour les écoles			
2188 - 251		3 435,00	3 435,00
matériels divers pour restaurant scolaire			

2188 - 311	matériels divers pour espace musical	6 066,00	6 066,00
2188 - 321	matériels divers pour bibliothèque	200,00	200,00
2188 - 33	matériels divers pour centre culturel	13 589,00	13 589,00
2188 - 822	matériels divers services voirie et environnement : vidéo protection divers lieux parking vélos ....	45 119,00	45 119,00
2188 - 823	matériels divers service espaces verts	1 596,00	1 596,00
	<b>sous total du 21</b>	<b>50 149,00</b>	<b>50 149,00</b>
		<b>814 147,00</b>	<b>864 296,00</b>

#### DEPENSES INVESTISSEMENT - DEPENSES PRINCIPALES AU 23

imputation	RAR 2019	BP 2020	TOTAL
231301	travaux Ecole Charles Péguy - Ad/AP		74 000,00
231306	travaux sur divers bâtiments - Ad/AP bâtiment rue Mai Maunoury	89 840,00	91 840,00
231312	Travaux restaurant scolaire - Ad/AP - et couloir Ecole Prévert	232 000,00	362 000,00
231326	Travaux Ecole maternelle du Guéreau construction préau	900,00	2 900,00
231331	Travaux Ecole Collin d'Harleville - remplacement menuiseries extérieures	201 000,00	201 000,00
231335	travaux Eglise (restauration cloche 1)	15 180,00	15 180,00
231502	travaux extension réseau public d'éclairage public	0,00	3 330,00
231520	Travaux voirie trottoirs (ix sécurisation Aqueduc, travaux divers)	0,00	45 000,00
231521	travaux voirie chemin de Sauny	19 800,00	19 800,00
231522	Travaux de voirie trottoirs Maingourmois	25 240,00	25 240,00
231536	Travaux aménagement passerelle lavoir - secteur des Georgettes (missions)	0,00	5 200,00
231538	Travaux aménagement Faubourg Larue tx trottoirs voirie et aménagement sécurité	174 559,00	4 076,00
231541	travaux aménagement cimetière	6 000,00	10 645,00
231557	Travaux aménagement de sécurité route de Paris (honoraires Empereur)		160 130,00
261	participations et créances rattachées à des participations	1 000,00	1 000,00
		<b>649 779,00</b>	<b>552 121,00</b>
			<b>1 201 900,00</b>

#### DEPENSES INVESTISSEMENT - DEPENSES PRINCIPALES AU 45

	RAR 2019		
4581201801	opération pour compte de tiers - travaux Fb Larue	26 830,00	0,00
		<b>26 830,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>726 758,00</b>	<b>1 366 268,00</b>
			<b>2 066 196,00</b>

**Balance générale**

1 - 20000 - Commune de Maintenon / 1 - Commune de Maintenon - 200 / 2019

Critères de l'édition :

Section / Sens	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Credits de Reports	Décisions Modificatives	Total Budgétisé (A)	Engagé (B1)	Reste engagé (B1)	Liquidé (B2)	Total Réalisé (B) = (B1) + (B2)	Montant disponible = (A) - (B)
<b>Investissement</b>										
Dépense	4 218 568,24 €	0,00 €	437 191,00 €	21 219,27 €	4 239 787,51 €	687 655,73 €	0,00 €	2 404 789,89 €	2 404 789,89 €	1 834 997,62 €
Recette	4 218 568,24 €	0,00 €	0,00 €	21 219,27 €	4 239 787,51 €	0,00 €	0,00 €	1 456 986,49 €	1 456 986,49 €	2 782 801,02 €
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Déficit			437 191,00 €			687 655,73 €		947 803,40 €	947 803,40 €	
<b>Fonctionnement</b>										
Dépense	5 645 182,61 €	0,00 €	0,00 €	21 219,27 €	5 666 401,88 €	497 380,07 €	18,72 €	4 064 273,00 €	4 064 291,72 €	1 602 110,16 €
Recette	5 645 182,61 €	0,00 €	0,00 €	21 219,27 €	5 666 401,88 €	0,00 €	0,00 €	6 206 826,04 €	6 206 826,04 €	-540 424,16 €
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 142 553,04 €	2 142 534,32 €	
Déficit						497 380,07 €	18,72 €			
<b>Résultat</b>										
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 185 035,80 €	18,72 €	1 194 749,64 €	1 194 730,92 €	
Déficit			437 191,00 €							

**Echéancier chronologique****1 - 20000 - Commune de Maintenon**

Budget : Tous les budgets - Période : du 01/01/2020 au 31/12/2020 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

**Commune de Maintenon - 200**

Date d'échéance	Code et objet de l'emprunt	Organisme Prêteur	Nature de taux	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant échéance	Dont capital	Dont intérêts	Dont frais et commissions
16/07/2020	10000079156 - Emprunt pour travaux Maison de Santé et Mise aux normes	CREDIT AGRICOLE	Fixe	880 000.00 €	98 656.00 €	80 000.00 €	18 656.00 €	0.00 €
	<b>Total Commune de Maintenon - 200 juillet 2020</b>				<b>98 656.00 €</b>	<b>80 000.00 €</b>	<b>18 656.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
	<b>Total Commune de Maintenon - 200 2020</b>				<b>98 656.00 €</b>	<b>80 000.00 €</b>	<b>18 656.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
	<b>Total Commune de Maintenon - 200</b>				<b>98 656.00 €</b>	<b>80 000.00 €</b>	<b>18 656.00 €</b>	<b>0.00 €</b>



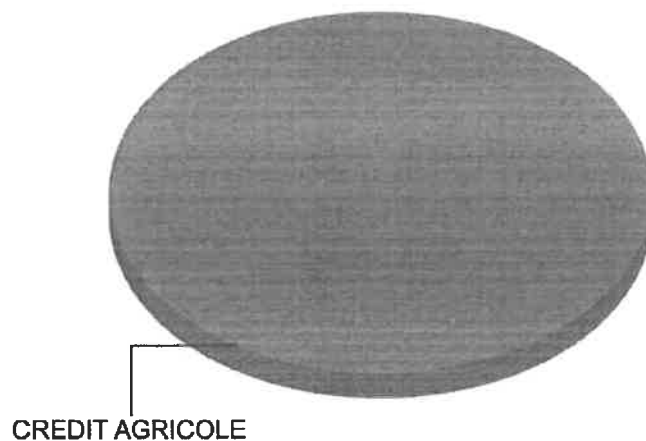
**Etat par prêteur Exercice 2020****1 - 20000 - Commune de Maintenon**

Budget : Tous les budgets - Exercice : 2020 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

**Commune de Maintenon - 200****CREDIT AGRICOLE**

Code de l'emprunt	Objet de l'emprunt	N° contrat	Montant du contrat	Dette en Capital au 1er Janvier	Montant des échéances pour l'exercice
10000079156	Emprunt pour travaux Maison de Santé et Mise aux normes Maison	10000079156	1 200 000.00 €	880 000.00 €	98 656.00 €
<b>Total CREDIT AGRICOLE</b>			<b>1 200 000.00 €</b>	<b>880 000.00 €</b>	<b>98 656.00 €</b>
<b>Total Commune de Maintenon - 200</b>			<b>1 200 000.00 €</b>	<b>880 000.00 €</b>	<b>98 656.00 €</b>

## Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2020



■ CREDIT AGRICOLE	98 656.00 €	100.0%
Total:	98 656.00 €	100.0%